



Projet d'établissement

2020-2025

*Rejoignez-nous dans l'univers
de l'accueil et du goût !*



Préambule

Le lycée François Rabelais entre avec ce nouveau projet d'établissement dans l'âge de raison. Inauguré en 1985 au cœur de la ville d'Hérouville-Saint-Clair, transplanté dans des bâtiments neufs en 2014 à Ifs, nous fêterons ses 40 ans en 2025.

Ce projet d'établissement est le fruit du travail et de la réflexion de l'ensemble de la communauté éducative élargie du lycée Rabelais (agents administratifs, agents de la Région Normandie, personnels enseignants, assistants d'éducation, équipe de direction, élèves et parents d'élèves).

Il est découpé en 3 axes majeurs :

- Axe 1 – L'élève : son parcours, sa réussite
- Axe 2 – Le climat scolaire
- Axe 3 – Le lycée des métiers

Dans les pages qui suivent, vous pourrez découvrir les déclinaisons opérationnelles des thèmes retenus. Des logos mettent en exergue certaines thématiques qui feront l'objet de fiches Qualeduc dans le cadre de la labellisation « Lycée des métiers »

Ce projet d'établissement a été voté en conseil d'administration le 14 septembre 2020.



Lycée
adhérent de
ALEYHT



Axe 1 – L'élève : son parcours, sa réussite

Pour un parcours scolaire réussi



- **Proposer des parcours différenciés pour les élèves de Terminales en redoublement et pour les élèves de passerelles en fonction des projets de l'élève.**
 - Réaliser un protocole d'accueil avec une démarche commune à tous les enseignants (qui, quoi, comment...).
 - Améliorer la communication entre les différents intervenants (ENT, Pronote...).
 - Réaliser une véritable semaine d'intégration...
- **Améliorer l'intégration des élèves de Baccalauréat professionnel qui poursuivent en BTS.**
 - Travail à mener en partenariat avec les enseignants du lycée technologique.
- **Faire évoluer les pratiques d'évaluation.**
 - Encourager et accompagner les enseignants pour faire évoluer une certaine culture de l'évaluation (évaluation par compétences, adaptation de l'évaluation, évaluation sans notes...).
- **Accompagner les élèves dans leur projet.**
 - Les professeurs principaux et les équipes pédagogiques accompagnent les élèves (parcoursup, professionnels de l'orientation...).
 - Initier un temps commun afin que les élèves, les parents, les enseignants et des professionnels de l'orientation puissent échanger.
 - Présenter les filières métiers...
 - Préparer le projet de l'élève en AP en classe de terminale (CV, lettre de motivation, suivi Parcoursup, visites d'entreprises et d'écoles...).
- **Déetecter rapidement les difficultés des élèves de seconde et y remédier.**
 - Institutionnaliser, fin octobre, la mise en place d'une rencontre parents et professeurs ainsi qu'un conseil de classe et l'édition d'un bulletin sans note (uniquement des appréciations) pour faire ressortir les problématiques de chaque élève de seconde et de 1^{ère} année de CAP.
 - Utiliser l'AP de seconde pour réaliser un accompagnement en fonction des difficultés repérées à partir des tests de positionnement et d'entrée en seconde.

Pour une école inclusive



- **Améliorer l'accueil et la prise en compte de tous les élèves dans le contexte d'une école inclusive.**
 - En organisant une semaine d'accueil pour tous les élèves de secondes y compris les élèves de l'IMPRO (Organisation et planification de la semaine d'accueil en N-1).
 - Participation des élèves de premières et terminales sur certaines actions de cette semaine d'intégration.

- Proposer un mode de fonctionnement commun à tous les enseignants « universalité pédagogique » comme par exemple la police de caractère Arial 12, interligne 1.5...pour tous les documents avec mise à disposition les recommandations sur une plateforme commune (ENT)
- **Prendre en considération l'arrivée massive d'élèves allophones.**
 - Concevoir une démarche, une politique, un protocole d'accueil des élèves allophones afin d'améliorer l'accueil et leur réussite. Organisation d'une formation sur site (élèves allophones).
 - Réfléchir à la mise en place d'un « sas » pour ces élèves afin de les préparer aux exigences des formations alors qu'ils ne maîtrisent que partiellement la langue française.
 - L'évaluation des élèves allophones doit être adaptée et réfléchie.
 - Proposer une semaine d'accueil pour les arrivées tardives.
- **Partenariat avec l'IMPRO.**
 - Étendre le nombre d'enseignants susceptibles d'accueillir des élèves de l'IMPRO avec leur accompagnateur.
 - Élargir les disciplines d'accueil (boulangerie, pâtisserie, enseignement général...).
 - Développer des actions communes.
 - Réfléchir au partage des ressources (savoir-faire des enseignants spécialisés, personnels de santé de l'IMPRO qui pourraient être des ressources pour l'établissement).
- **Travailler en équipe.**
 - Institutionnaliser un temps dédié (non obligatoire) au travail d'équipe et à la mise en place de projets sur une ou deux plages méridiennes dans la semaine.
 - Réfléchir à un mode de communication plus efficient (groupe de communication par classe afin de faire redescendre les informations pertinentes de la direction, de la cellule de veille, CPE, infirmière...).
 - Proposer une politique plus lisible et efficace pour contrer l'absentéisme.

Vers une culture de la réussite

- **Proposer des outils informatiques innovants.**
 - Disposer d'un parc informatique et d'un réseau qui fonctionnent.
 - Disposer d'une salle informatique avec réservation à l'avance.
 - Disposer d'un réseau WIFI performant.
 - Échanger en externe et en interne sur des pratiques, des projets en direct ou en différé avec des partenaires ou au sein de l'établissement (site, plateforme...).
- **Valoriser les élèves.**
 - En optimisant le site du lycée.
 - En utilisant les postes de TV interne.
 - Par des invitations-presse.
 - En exposant les travaux des élèves...
- **Travailler avec le CDI.**
 - Mise à disposition des ressources documentaires, d'une documentation spécialisée dans le domaine de l'hôtellerie et des outils numériques en libre accès.
 - Former les élèves à la recherche documentaire et à la maîtrise du traitement de l'information.
 - Travailler les compétences transversales en partenariat avec les professeurs.
 - Aide méthodologique et aide ponctuelle avec la professeure documentaliste.

Axe 2 : Le climat scolaire

Accueil et accompagnement de l'élève

- **Contribuer à la sérénité du climat scolaire.**
 - Prévenir les conduites à risque en développant les actions de prévention et de sensibilisation menées par l'infirmière et l'assistante sociale (égalité filles/garçons, éducation à la vie affective et sexuelle, addictions, hygiène et sécurité).
 - Formation courte des personnels en vue d'une cohérence des pratiques et de protocoles communs.
- **Éduquer à une citoyenneté responsable (impliquer et engager les élèves et les étudiants dans la vie du lycée).**
 - Présentation et valorisation des instances.
 - Création de « fiches mission » pour les délégués de classe, éco-délégués, élus CVL, membres de la MDL.
 - Accompagnement des élèves engagés et élus tout au long de l'année, par des actions concrètes.
- **S'engager dans une démarche de développement durable et vers un comportement eco-citoyen de tous les acteurs du lycée.**
 - Généralisation du tri sélectif : installation systématique de poubelles de couleurs dans toutes les classes, les lieux communs et les locaux d'enseignement professionnel. Valorisation des déchets, lutte contre le gaspillage alimentaire.
 - Consommation responsable : privilégier les circuits d'approvisionnement locaux et/ou en agriculture raisonnée ou biologie, respect de la saisonnalité des produits (minimum 1 repas par semaine dans un premier temps).
 - Mise en marche de la chaudière bois du lycée.
 - Labellisation du lycée E3D « Établissement en démarche de développement durable ».

Le Projet de vie scolaire

- **Le règlement intérieur et sa dynamique.**
 - Actualiser chaque année le règlement intérieur afin d'être au plus près des évolutions.
 - Associer les élèves et les parents à la réflexion sur les comportements déviants, les sanctions et punitions.
- **Le projet d'internat.**
 - Améliorer le respect de l'hygiène, des locaux, du travail des agents d'entretien.
 - Tenir à jour la charte de l'internat.
 - Améliorer la communication avec l'équipe enseignante pour la réussite scolaire (à travers les temps d'étude obligatoire).
 - Accroître les possibilités de choix d'activités de détentes et de loisirs (soirée des internes, cinéclub...).
 - Développer l'autonomie des élèves, le respect des horaires et de la vie collective.

Le cadre de vie hors des cours

- **Développer les activités périscolaires.**
 - Développement de la communication vers les élèves, avec les élèves.
 - Développement des clubs (lecture, mangas...).
 - Sensibilisation à l'art avec la venue d'artistes.
 - Accroître et inciter aux sorties culturelles notamment dans le cadre du dispositif « Atouts Normandie ».
 - Dynamiser l'entretien du jardin aromatique et pédagogique et la participation au projet « poulailler ».
- **Le projet de l'association sportive**
 - Garantir les créneaux d'entraînement du soir (17h30-19h) et accroître les possibilités de créneau du midi.
 - Maintenir le dynamisme de l'association sportive et son grand nombre de licenciés.
 - Challenge de la classe la plus sportive
 - Développer l'apprentissage de la vie collective (coach, jeune reporter, jeune arbitre...).
- **Les activités culturelles.**
 - Au CDI : privilégier les actions liées à la lecture et à l'ouverture culturelle
 - Organiser et participer à différents projets en partenariat avec les enseignants et les partenaires culturels (ex. lycéens au cinéma...)
 - Faire découvrir aux élèves des lieux et des acteurs de culture : théâtre, cinéma, musées, intervenants arts vivants, visites guidées des villes de nos régions...
 - Développer le goût pour la lecture : nouveautés tous les mois, accueil d'auteurs littérature jeunesse, les Boréales, le club Manga...



Axe 3 : le Lycée des Métiers

Renforcer la communication, le rayonnement et la visibilité du lycée en interne et en externe



- **Valoriser les formations**
 - Développer les interactions entre les formations.
 - Mettre en avant la complémentarité des formations existantes au lycée (métiers de l'accueil, de l'hôtellerie-restauration et de la boulangerie-pâtisserie).
- **Développer et redynamiser les partenariats**
 - Afin de favoriser la recherche de stages et les formations pour les élèves, réaffirmer les liens avec les professionnels avec des groupes partenaires ACCOR, Barrière, Association des gouvernantes générales d'hôtel, Association des barmans normands...
 - Resserrer les liens avec les professionnels avec la signature de nouvelles conventions : AREA, IDAC, Passion Froid, CNIEL, Malongo, Rational, Good Epices...
 - Faire en sorte que le lycée puisse être un lieu d'échange ouvert aux professionnels.
- **Développer une politique de communication globale**
 - Remise à plat de la communication interne et externe.
 - Travail sur l'image du lycée et sur la façon de la véhiculer.
 - Réflexion sur les tenues professionnelles et le dress code.
- **Favoriser l'accueil des futurs élèves et renforcer l'information sur les formations proposées au lycée.**
 - Satisfaire toutes les demandes de mini-stage 3^e au bénéfice des sections en difficulté de recrutement.
 - Accueillir et informer les professeurs principaux de 3^e et les CPE des collèges.
 - Accentuer les visites de classes de collège en leur proposant des déjeuners au restaurant d'application avec des formules de restauration attractives.
 - Diffuser massivement la plaquette numérique du lycée.
- **Accroître la communication en interne**
 - Création d'une page Facebook, d'un compte Instagram, d'un compte twitter.
 - Mise en place d'une boîte à idées.
 - Mise en fonctionnement des écrans d'affichage dynamique.
 - Mise en place de tablette tactile pour réaliser les commandes en cuisine, service et au niveau de l'hôtel d'application
 - Remise en fonctionnement de la radio de la MDL.
 - Création d'un journal du lycée.
- **Renforcer le rayonnement en externe**
 - Diffusion de la plaquette du lycée sous format papier et numérique.
 - Rénovation du site internet du lycée afin de le rendre plus attractif.
 - Crédit de vidéos en partenariat avec l'IUT « Information & Communication » situé à Ifs afin de présenter (sur le site internet du lycée ou lors des portes ouvertes) les filières, les enseignements, les projets pédagogiques, les liens avec les professionnels ou toute vidéo valorisant le lycée.

Place des langues vivantes et ouverture à l'internationale

- **Favoriser les conditions d'apprentissage au sein de l'établissement et valoriser la place de toutes les langues vivantes**
 - Création d'un pôle « Langues vivantes ».
 - Assurer l'ouverture linguistique grâce à la pérennisation d'une LV2 et d'une section européenne pour les élèves de la SEP.
 - Limiter les effectifs par classe.
- **Ouvrir à l'international**
 - Renforcer les pratiques e-twinning au sein de l'établissement.
 - Ouvrir à tous les pays et à toutes les disciplines
 - S'inscrire dans les programmes de coopération internationale du style Erasmus+
 - Développer des partenariats avec des chaînes hôtelières basées à l'étranger.
- **Positionnement de la section européenne**
 - Réfléchir au positionnement de la section européenne vis-à-vis des formations qui n'en bénéficient pas (boulangerie-pâtisserie, mentions complémentaires).
 - Positionnement stratégique des heures de section européenne afin de favoriser l'appétence des élèves.
 - Mise place d'un stage à l'étranger pour les élèves des sections européennes.
 - Accueillir des intervenants étrangers (professionnels, étudiants, enseignants...).

